Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 056-215601741-20260407-D2026_32-DE

MAIRIE DE PLUMELIN
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 7 AVRIL 2026

Délibération 2026_32

L'an deux mil vingt-six , le sept avril à dix-neuf heures trente minutes , le Conseil Municipal de PLUMELIN, légalement convoqué le deux avril , s'est réuni en session ordinaire à mairie de PLUMELIN sous la présidence de Monsieur Pierre GUEGAN, Maire .
Présents : Monsieur GUEGAN Pierre , Monsieur BOURGES André, Madame CONAN Patricia, Monsieur LORIC Roland , Madame LIDURIN Christelle, Monsieur ROSELIER Frédéric, Madame SANSON Murielle, Monsieur SIBERT Christian, Monsieur LORGEOUX Eric, Monsieur CORRE Jacques, Monsieur DUVAL Franck, Monsieur LE BOURNE Jean-Luc, Madame PEDRONO Vanessa, Monsieur GRANDIN Yann, Madame LE BOULER Sabrina, Madame LECLERRE Vanessa, Madame MILLET Laurence, Monsieur LE GUIDEC Pierre-Marie, Madame MARTIN Nathanaël, Madame Alicia LE GUILLOUX, Madame GAUTHER Lucie, Monsieur DAUMER David.
Excusée et représentée : Madame HUGUET LEPERF Anaïs (pouvoir à Monsieur DAUMER David)
Secrétaire : Madame Alicia LE GUILLOUX

Nombre de conseillers en exercice: 23
Nombre de conseillers présents : 22 / pouvoirs : 1 /Nombre de conseillers votants : 23

DESIGNATION DES MEMBRES DU CCAS
Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2121-21 ;
Vu le code de l'action sociale et des familles ;
Vu la décision de porter à 12 membres, les membres du conseil d'administration du CCAS ;

Considérant la proposition de Monsieur André BOURGES, Adjoint aux solidarités qui propose, au titre de candidats élus, les conseillers municipaux suivants :

- André BOURGES
- Jean-Luc LE BOURNE
- Jacques CORRE
- Franck DUVAL
- Yann GRANDIN
- Alicia LE GUILLOUX

Le conseil municipal après avoir délibéré, à l'unanimité, par 23 voix pour,

- valide la liste des six membres élus qui vont siéger conseil d'administration du CCAS , à savoir Monsieur André BOURGES, Monsieur Jean-Luc LE BOURNE , Monsieur Jacques CORRE, Monsieur Franck DUVAL, Yann GRANDIN, Madame Alicia LE GUILLOUX ;
- Autorise Monsieur Le Maire à prendre les dispositions nécessaires et à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pierre GUEGAN
Maire de PLUMELIN

